

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 2 décembre 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 2 décembre 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 décembre 2019.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 novembre 2019, de la séance spéciale du 11 novembre 2019 et de la séance spéciale du 26 novembre 2019.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 novembre 2019.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant le dossier de la Fondation Essenia.
 - 2) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant la négociation de la convention collective du syndicat des pompiers volontaires de Cookshire-Eaton.
 - 3) Implantation des services municipaux, Le Boisé de Cookshire (phases III et IV) - Décompte progressif numéro 6 (acceptation provisoire).
 - 4) Réfection des services municipaux, rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie – Décompte progressif numéro 6 (acceptation finale) et suivi budgétaire.
 - 5) MRC du Haut-Saint-François – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'administration générale de projets spéciaux.
 - 6) MRC du Haut-Saint-François – Paiement d'honoraires professionnels concernant le projet spécial d'écocentre.

- 7) MRC du Haut-Saint-François – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'évaluation de ressources humaines.
- 8) Fédération québécoise des municipalités – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2020.
- 9) Journal *Le Haut-Saint-François* – Contribution pour l'année 2020.
- 10) Construction de la piscine municipale, secteur Cookshire, financement – Réaffectation du surplus de fonds.
- 11) Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN), volet 1 – Demande d'admission.
- 12) Comité Loisir, MRC du Haut-Saint-François – Nomination des délégués pour l'année 2020.
- 13) Réseau Biblio de l'Estrie – Mise à jour de représentants.
- 14) Camp de scout routier (18-25 ans) – Demande d'autorisation pour l'utilisation du terrain et la location de la salle municipale de Johnville du 31 janvier au 2 février 2020.
- 15) Patinoires, entretien et surveillance, saison 2019-2020 – Adjudication de contrats.
- 16) Salle Guy-Veilleux, système de chauffage et de climatisation – Adjudication du contrat.
- 17) Approvisionnement en diesel 2020 – Adjudication du contrat.
- 18) Ressources humaines – Embauche de monsieur Stéphane Gagné à titre de journalier conducteur permanent à temps plein.
- 19) Ressources humaines – Embauche de monsieur Jonathan Sylvester à titre de journalier conducteur permanent saisonnier.
- 20) Ministère des Transports du Québec, subvention pour l'amélioration du réseau routier en 2019, volet régulier et volet particulier – Acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés, dossier 00026732-1 – 41038(05) – 2018-07-10-14.
- 21) Vente du terrain sur le chemin Saskia (lot 6 300 339) – Demande de compensation pour une zone identifiée en milieu humide.
- 22) Centre local de développement du Haut-Saint-François - Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.
- 23) Cœur villageois – Aide financière pour l'année 2020.
- 24) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques pour le mois d'octobre 2019 concernant divers dossiers.
- 25) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels concernant le centre communautaire de Sawyerville (anciennement l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire).

- 26) Organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.
- 27) Les Services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la nouvelle station d'épuration du secteur Johnville.
- 28) Groupe Capitales Médias – Paiement d'honoraires professionnels concernant la publicité dans le cahier de la MRC du Haut-Saint-François.
- 29) Centre local de développement du Haut-Saint-François – Paiement du versement concernant la recapitalisation du Fonds local de solidarité (FLS), résolution 2018-12-6720.
- 30) Ecce Terra, arpenteurs géomètres s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la prise d'eau dans le parc Écoforestier, secteur Johnville.
- 31) Aquatech inc. – Offre de services professionnels concernant l'exploitation des ouvrages d'eau potable et autorisation de signature.
- 32) *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC – Adoption du premier projet de règlement.*
- 33) *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC – Délégation de pouvoir pour fixer la date, l'heure et le lieu de la consultation publique.*
- 34) Nomination du responsable de l'application des *Règlement général numéro 258-2019 et Règlement numéro 255-2019 relatif au contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.*

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement numéro 259-2019 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire modifiant les usages et certaines spécifications dans la zone P-9.*
- 2) *Règlement numéro 260-2019 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin d'agrandir la zone RE-41, à même la zone RE-44 dans le secteur du « Boisé » de Cookshire.*

- 3) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts.*
- 4) *Règlement numéro 263-2019 concernant l'obligation d'avoir un bac roulant pour les matières organiques.*

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ), assurance – Jardin communautaire de Sawyerville.
- 2) Comité Tourisme Haut-Saint-François, aide financière 2020.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 2 décembre 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

La mairesse Sylvie Lapointe préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19h30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 décembre 2019.

Résolution 2019-12-7138

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance régulière du 2 décembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 novembre 2019, de la séance spéciale du 11 novembre 2019 et de la séance spéciale du 26 novembre 2019.

Résolution 2019-12-7139

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 4 novembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-12-7140

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 11 novembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de

Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-12-7140-1

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 26 novembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 novembre 2019.

Résolution 2019-12-7141

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion de travail du 26 novembre 2019 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Monsieur Daniel Philie demande au conseil de vérifier le réseau pluvial sur la 2^e avenue pour savoir s'il est bouché et doit être dégagé. Le directeur général en prend note et un suivi sera effectué.
- 2) Monsieur Gilles Guimond questionne le conseil concernant le réseau de télécommunication à savoir si des tours de 5G sont ou seront installées sur le territoire et demande que le conseil soit sensibilisé aux problèmes de santé pouvant être occasionnés. La mairesse répond en indiquant que la MRC travaille et gère sur ce projet d'installation permettant d'élargir le réseau de télécommunication et que le conseil prendra note de sa recommandation lorsqu'il devra statuer sur ce sujet s'il y a lieu.
- 3) Monsieur Gilles Guimond indique avoir remarqué que beaucoup de sacs de plastiques de feuilles ont été mis au bord du chemin cette année. Il demande de bannir ce type de pollution et de promouvoir le sac de carton auprès des citoyens. La mairesse indique prendre note de cette demande et précise que la collecte de feuilles mortes pourra aussi se faire par l'entreprise de la collecte de matières organiques qui est prévue hebdomadairement du 15 avril au 15 novembre de chaque année à compter de l'année prochaine.

F) Correspondance.

Résolution 2019-12-7142

Fédérale

1. Hon. Marie-Claude Bibeau – Information sur le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportive;

Provinciale

2. Gouvernement du Québec – Information sur le Partenariat 2020-2024 : « Pour des municipalités et des régions encore plus fortes »;
3. MAMH – Projet de décret modifiant le décret numéro 817-2019 instituant une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables;
4. MSP – Information sur le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
5. Secrétariat à la condition féminine – 11^e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain, appel de candidatures;
6. OPHQ - Atelier de sensibilisation et d'information sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées;

Municipale

7. FQM – Information sur le projet de loi 48 *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;
8. Fédération canadienne des municipalités (FCM) – Offre d'adhésion.

Scolaire

9. (aucune);

Associations

10. Collectif Estrien 0-5 ans – Invitation à signer la charte estrienne « Voir grand pour nos enfants »;
11. Carrefour action municipale et famille – Invitation au lancement du Coffre à outils élaboré dans le cadre du projet « Ensemble pour la sécurité des aînés en OSBL d'habitation »
12. Centre des femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle – Invitation au 30^e anniversaire de la commémoration de la tuerie de Polytechnique;
13. Fondation Pauline Beaudry – Gala de magie, 2 mars 2020;
14. Club Quad Sherbrooke Ascot Corner – Remerciements pour le droit de passage accordé;

Offres de service

15. (aucune).

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d’honoraires professionnels juridiques concernant le dossier de la Fondation Essenia.

Résolution 2019-12-7143

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d’autoriser le paiement au montant de 635,04 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. concernant le dossier de la Fondation Essenia.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 2) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d’honoraires professionnels juridiques concernant la négociation de la convention collective du syndicat des pompiers volontaires de Cookshire-Eaton.

Résolution 2019-12-7144

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d’autoriser le paiement au montant de 2 727,34 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. concernant la négociation de la convention collective du syndicat des pompiers volontaires de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 3) Implantation des services municipaux, Le Boisé de Cookshire (phases III et IV) - Décompte progressif numéro 6 (acceptation provisoire).

Résolution 2019-12-7145

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d’autoriser le paiement d’un montant de 85 379,58 \$ (taxes incluses) à l’entrepreneur Construction Groupe Prévost inc. concernant l’implantation des services municipaux pour Le Boisé de Cookshire (phases III et IV), selon le décompte progressif n° 6 (acceptation provisoire) préparé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour Les Services exp inc., en date du 20 novembre 2019.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 4) Réfection des services municipaux, rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie – Décompte progressif numéro 6 (acceptation finale) et suivi budgétaire.

Résolution 2019-12-7146

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d’autoriser le paiement d’un montant de 64 242,41 \$ (incluant les taxes) à Grondin Excavation inc., concernant la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, selon le décompte progressif n° 6 (acceptation finale) préparé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, en date du 6 novembre 2019.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 5) MRC du Haut-Saint-François – Paiement d’honoraires professionnels concernant l’administration générale de projets spéciaux.

Résolution 2019-12-7147

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 3 201,00 \$ (non taxable) pour la facture de la MRC du Haut-Saint-François concernant l'administration générale de projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) MRC du Haut-Saint-François – Paiement d'honoraires professionnels concernant le projet spécial d'écocentre.

Résolution 2019-12-7148

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 408,12 \$ (non taxable) pour la facture de la MRC du Haut-Saint-François concernant le projet spécial d'écocentre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) MRC du Haut-Saint-François – Paiement d'honoraires professionnels concernant l'évaluation de ressources humaines.

Résolution 2019-12-7149

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 1 573,98 \$ (non taxable) pour la facture de la MRC du Haut-Saint-François concernant l'évaluation de ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Fédération québécoise des municipalités – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2020.

Résolution 2019-12-7150

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'allouer un budget de 4 842,25 \$ (incluant les taxes) pour l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Journal *Le Haut-Saint-François* – Contribution pour l'année 2020.

Résolution 2019-12-7151

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la contribution pour l'année 2020 correspondant à 1,20 \$ par habitant au journal *Le Haut-Saint-François*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Construction de la piscine municipale, secteur Cookshire, financement – Réaffectation du surplus de fonds.

Résolution 2019-12-7152

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser que le surplus affecté pour la vente de l'immeuble situé au 4, chemin de Randboro soit retourné au surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN), volet 1 – Demande d'admission.

Résolution 2019-12-7153

Volet 1 du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PAFMAN;

CONSIDÉRANT QUE l'ouvrage de propriété municipale nommé *Barrage de Sawyerville numéro X0002545* est classé dans la catégorie des barrages à forte contenance dans le Répertoire des barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a approuvé l'exposé des correctifs de la Municipalité en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la sécurité des barrages*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MELCC dans le cadre du volet 1 du PAFMAN, visant l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage de la municipalité et exposant les travaux correctifs qui en découlent;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PAFMAN;

QUE monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer tous les documents requis pour la demande d'aide financière relatifs à l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage visé par la présente résolution et exposant les travaux correctifs qui en découlent, dans le cadre du volet 1 du PAFMAN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Comité Loisir, MRC du Haut-Saint-François – Nomination des délégués pour l'année 2020.

Résolution 2019-12-7154

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu de nommer le conseiller Michel Mercier, le conseiller Marcel Charpentier et la directrice au développement

communautaire, aux communications et aux loisirs, Mélanie St-Pierre, pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton sur le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Réseau Biblio de l'Estrie – Mise à jour de représentants.

Résolution 2019-12-7155

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu de nommer le conseiller Roger Thibault pour représenter la municipalité au Réseau Biblio de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Camp de scout routier (18-25 ans) – Demande d'autorisation pour l'utilisation du terrain et la location de la salle municipale de Johnville du 31 janvier au 2 février 2020.

Résolution 2019-12-7156

CONSIDÉRANT que madame Coralie Gagnon demande l'autorisation pour la tenue d'un camp de scout routier du 31 janvier au 2 février 2020 à Johnville, en conformité avec le *Règlement général numéro 258-2019* relativement aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle et de la salle municipale de Johnville, selon les dispositions du *Règlement général numéro 258-2019*, telle que précisée dans la demande datée du 18 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Patinoires, entretien et surveillance, saison 2019-2020 – Adjudication de contrats.

Résolution 2019-12-7157

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'entretien et la surveillance des patinoires de Johnville et Sawyerville pour la saison 2019-2020, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Entrepreneur	Patinoire Sawyerville (9 782 pi ²)	Patinoire Johnville (15 048 pi ²)
Jeff Cross	7 200,00 \$	(s/o)
Alexandre B. Couture et Félix Couture	13 460,00 \$	12 000,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

D'ADJUGER le contrat d'entretien et surveillance de la patinoire de Johnville pour la saison 2019-2020 à messieurs Alexandre B. Couture et Félix Couture pour un montant de 12 000,00 \$ (taxes applicables en sus);

D'ADJUGER le contrat d'entretien et surveillance de la patinoire de Sawyerville pour la saison 2019-2020 à monsieur Jeff Cross pour un montant de 7 200,00 \$ (taxes applicables en sus).

LE TOUT, conformément à leur soumission ouverte le 15 novembre 2019 et aux documents d'appel d'offres.

QUE l'entretien et la surveillance des patinoires de Birchton et Cookshire soient exécutés par les employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Salle Guy-Veilleux, système de chauffage et de climatisation – Adjudication du contrat.

Résolution 2019-12-7158

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour le système de chauffage et de climatisation de la Salle Guy-Veilleux de Cookshire, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Entrepreneur	Prix proposé	Montant (taxes incluses)
Christian Gosselin Plomberie Estrie	22 430,00 \$	25 788,89 \$
Climatisation Roger Demers inc.	27 395,00 \$	31 497,40 \$
GNR Corbus	24 400,00 \$	28 053,90 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'adjuger le contrat pour le système de chauffage et de climatisation de la Salle Guy-Veilleux de Cookshire à Christian Gosselin Plomberie Estrie pour un montant de 25 788,89 \$ (taxes incluses), conformément à sa soumission ouverte le 6 novembre 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Approvisionnement en diesel 2020 – Adjudication du contrat.

Résolution 2019-12-7159

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en diesel pour l'année 2020, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Chauffage P. Gosselin inc. – Filgo	- 0,0109 \$
Pierre Chouinard et fils	- 0,0060 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement en diesel pour l'année 2020, à Chauffage P. Gosselin inc. – Filgo, au montant de - 0,0109 \$ / litre pour le transport, conformément à sa soumission ouverte le 21 novembre 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Ressources humaines – Embauche de monsieur Stéphane Gagné à titre de journalier conducteur permanent à temps plein.

Résolution 2019-12-7160

CONSIDÉRANT les recommandations du surintendant aux travaux publics pour l'embauche d'un journalier conducteur permanent à temps plein;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de retenir les services de monsieur Stéphane Gagné, rétroactivement au 11 novembre 2019, afin d'occuper un poste de journalier conducteur permanent à temps plein selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Ressources humaines – Embauche de monsieur Jonathan Sylvester à titre de journalier conducteur permanent saisonnier.

Résolution 2019-12-7161

CONSIDÉRANT les recommandations du surintendant aux travaux publics pour l'embauche d'un journalier conducteur permanent saisonnier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu de retenir les services de monsieur Jonathan Sylvester, rétroactivement au 25 novembre 2019, afin d'occuper un poste de journalier conducteur permanent saisonnier selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Ministère des Transports du Québec, subvention pour l'amélioration du réseau routier en 2019, volet régulier et volet particulier – Acceptation du rapport de dépenses des travaux exécutés, dossier 00026732-1 – 41038(05) – 2018-07-10-14.

Résolution 2019-12-7162

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIF, sur la proposition du conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve les dépenses de 99 320,07 \$ relatives au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Vente du terrain sur le chemin Saskia (lot 6 300 339) – Demande de compensation pour une zone identifiée en milieu humide.

Résolution 2019-12-7163

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu :

D'ACCORDER une compensation au montant de 2 500,00 \$ à madame Karen Latulippe et monsieur Éric Galer Larouche suite à la confirmation de la présence d'une zone en milieu humide sur le terrain du chemin Saskia (lot 6 300 339) acheté de la municipalité aux termes de la résolution numéro 2019-06-6940;

QU'une quittance et main levée devra être signée par les réclamants;

D'AUTORISER le directeur général / secrétaire-trésorier à signer pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton cette quittance et main levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Centre local de développement du Haut-Saint-François - Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.

Résolution 2019-12-7164

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la municipalité de Cookshire-Eaton appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

QUE la municipalité de Cookshire-Eaton participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie au député, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

QUE le directeur général / secrétaire-trésorier et/ou la mairesse soit autorisés à signer les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Cœur villageois – Aide financière pour l'année 2020.

Résolution 2019-12-7165

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder une aide financière de 20 000,00 \$ au Cœur villageois pour ses activités en 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques pour le mois d'octobre 2019 concernant divers dossiers.

Résolution 2019-12-7166

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 731,96 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. pour le mois d'octobre 2019 concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels concernant le centre communautaire de Sawyerville (anciennement l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire).

Résolution 2019-12-7167

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 323,63 \$ (incluant les taxes) pour la facture d'Architech Design concernant l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire de Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

Résolution 2019-12-7168

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la tenue d'une collecte de sang le 26 novembre 2019, à la salle Guy-Veilleux, en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 27) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels concernant la nouvelle station d'épuration du secteur Johnville.

Résolution 2019-12-7169

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 125,72 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Les Services exp inc. concernant la nouvelle station d'épuration du secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Groupe Capitales Médias, paiement d'honoraires professionnels concernant la publicité dans le cahier de la MRC du Haut-Saint-François.

Résolution 2019-12-7170

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 339,46 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Groupe Capitales Médias concernant la publicité dans le cahier de la MRC du Haut-Saint-François, tel que prévu par la résolution numéro 2019-11-7103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Centre local de développement du Haut-Saint-François – Paiement du versement concernant la recapitalisation du Fonds local de solidarité (FLS), résolution 2018-12-6720.

Résolution 2019-12-7171

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 615,00 \$ (non taxable) pour la facture du Centre local de développement du Haut-Saint-François concernant la recapitalisation du Fonds local de solidarité (FLS), selon les termes de la résolution 2018-12-6720.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) Ecce Terra, arpenteurs géomètres s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la prise d'eau dans le parc Écoforestier, secteur Johnville.

Résolution 2019-12-7172

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 8 588,64 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Ecce Terra, arpenteurs géomètres s.e.n.c.r.l. concernant la prise d'eau dans le parc Écoforestier, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) Aquatech inc. – Offre de services professionnels concernant l'exploitation des ouvrages d'eau potable et autorisation de signature.

Résolution 2019-12-7173

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer l'offre de services de Aquatech inc., datée du 26 novembre 2019, pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable de la Ville de Cookshire-Eaton.

Cette offre est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 32) *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC – Adoption du premier projet de règlement.*

Résolution 2019-12-7174

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le premier projet du *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*

Le présent projet de règlement 264-2019 aura pour objet de permettre à la Ville de Cookshire-Eaton le réaménagement et la remise en fonction de l'ancienne prise d'eau de la Ville de Sherbrooke (anciennement Lennoxville), le chemin d'accès au parc écoforestier de Johnville ainsi que la ligne de transport électrique de 450 kV d'Hydro-Québec.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 13 janvier 2020, à 19 h 15, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 33) *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et*

de développement de la MRC – Délégation de pouvoir pour fixer la date, l'heure et le lieu de la consultation publique.

Résolution 2019-12-7175

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 1^{er} alinéa de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une ville doit tenir une assemblée publique sur un projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 2^e alinéa du même article, le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée; il peut également déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu, conformément au 2^e alinéa de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de déléguer au greffier le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement numéro 264-2019 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 34) Nomination du responsable de l'application des *Règlement général numéro 258-2019* et *Règlement numéro 255-2019 relatif au contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton*.

Résolution 2019-12-7176

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut autoriser un ou des officiers municipaux à appliquer les dispositions du *Règlement général numéro 258-2019*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de nommer tout inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité responsable de l'application du *Règlement général numéro 258-2019*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-12-7177

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut autoriser un ou des officiers municipaux à appliquer les dispositions du *Règlement numéro 255-2019 relatif au contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de nommer tout inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité responsable de l'application du *Règlement numéro 255-2019 relatif au contrôle des animaux sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 264-2019 modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.*

Résolution 2019-12-7178

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Gendron qu'il présentera à une prochaine séance du conseil municipal un règlement modifiant le règlement de zonage du canton d'Eaton numéro 371-2000 afin de revoir les dispositions relatives aux territoires d'intérêt écologique en fonction des changements apportés au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement numéro 259-2019 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire modifiant les usages et certaines spécifications dans la zone P-9.*

Résolution 2019-12-7179

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 259-2019 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire modifiant les usages et certaines spécifications dans la zone P-9.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 260-2019 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin d'agrandir la zone RE-41, à même la zone RE-44 dans le secteur du « Boisé » de Cookshire.*

Résolution 2019-12-7180

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 260-2019 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin d'agrandir la zone RE-41, à même la zone RE-44 dans le secteur du « Boisé » de Cookshire.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts.*

Résolution 2019-12-7181

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 261-2019 décrétant des dépenses et un emprunt au montant de 124 500 \$ pour la mise à niveau des parcs et espaces verts.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) *Règlement numéro 263-2019 concernant l'obligation d'avoir un bac roulant pour les matières organiques.*

Résolution 2019-11-7182

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 263-2019 concernant l'obligation d'avoir un bac roulant pour les matières organiques.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois.

Résolution 2019-12-7183

Compte salaires

132 168,26 \$

Compte général

201901597 (I)	HYDRO QUÉBEC	7 292,03 \$
201901598 (I)	GESTION GILLES GENEST	15,88 \$
201901599 (I)	BELL CANADA	647,13 \$
201901600 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	137,90 \$
201901601 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	3 058,05 \$
201901602 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	904,83 \$
201901603 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	373,34 \$
201901604 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 192,44 \$
201901605 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	518,29 \$
201901606 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	17,25 \$
201901607 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	60,53 \$
201901608 (I)	PAGNETDU CANADA INC.	25,50 \$
201901609 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	42,77 \$
201901610 (I)	M. RÉSERVOIR	482,92 \$
201901611 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	7 907,67 \$
201901612 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	271,34 \$
201901613 (I)	LA CARTOUCHERIE	108,08 \$
201901614 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 063,64 \$
201901615 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	160,18 \$
201901616 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	752,19 \$
201901617 (I)	GROUPE CAMERON	252,95 \$
201901618 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	1 241,77 \$
201901620 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	2 443,21 \$
201901621 (I)	TARDIF DIESEL INC.	84,61 \$
201901622 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	561,88 \$
201901623 (I)	AMANDA-JOE PLANTATIONS	6 260,37 \$
201901624 (I)	RESTO 108	185,97 \$
201901625 (I)	PITNEY WORKS	1 072,43 \$
201901626 (I)	JUDO QUEBEC	588,00 \$
201901627 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	341,16 \$
201901628 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	417,95 \$
201901629 (I)	EMRN	399,38 \$

201901630 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	339,18 \$
201901631 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	7 724,22 \$
201901632 (I)	CARQUEST SHERBROOKE-EST # 6816	604,83 \$
201901633 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	311,91 \$
201901634 (I)	CDTEC calibration inc.	3 012,14 \$
201901635 (I)	DICOM EXPRESS INC.	46,89 \$
201901636 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	152,48 \$
201901637 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	1 891,54 \$
201901638 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	390,77 \$
201901639 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	268,65 \$
201901640 (I)	COMMUNICATION PLUS	1 361,25 \$
201901641 (I)	COMITE DE LA MINI URGENCE DU HSF	120,00 \$
201901642 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	9 004,92 \$
201901643 (I)	LES PAVAGES LAVALLEE & LEBLANC	1 167,00 \$
201901644 (I)	LUSSIER CAMILLE	300,00 \$
201901645 (I)	ANN ROTHFELS	61,83 \$
201901646 (I)	CAMPAGNA, MICHEL	28,14 \$
201901647 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	5 443,19 \$
201901648 (I)	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CAN. INC.	263,04 \$
201901649 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	1 555,97 \$
201901650 (I)	LE PROHON	913,20 \$
201901651 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	96,55 \$
201901652 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	799,08 \$
201901653 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	769,12 \$
201901654 (I)	REAL HUOT INC.	1 243,82 \$
201901655 (I)	NETREVOLUTION	119,29 \$
201901656 (I)	INSTA-MIX	649,77 \$
201901657 (I)	CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY CAN.	4 440,00 \$
201901658 (I)	GIVESCO	259,38 \$
201901659 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	60 391,03 \$
201901660 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	22,98 \$
201901661 (I)	MACPEK INC.	4 089,10 \$
201901662 (I)	BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTEE	275,00 \$
201901663 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	263,73 \$
201901664 (I)	ADF DIESEL	1 227,33 \$
201901665 (I)	CHENIL DE LA GRANGE ROUGE	689,85 \$
201901666 (I)	STRONGCO	134,88 \$
201901667 (I)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	267,23 \$
201901668 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	1 072,77 \$
201901669 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	1 167,00 \$
201901670 (I)	MESSER CANADA INC., 15687	46,87 \$
201901671 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	446,02 \$
201901672 (I)	1863-4725 QUEBEC INC	541,21 \$
201901673 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	470,26 \$
201901674 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	533,58 \$
201901675 (I)	P.S. ENVIRO ENR.	470,00 \$
201901676 (I)	GARY LOUISE	57,89 \$
201901678 (I)	LOISIRS COOKSHIRE	1 535,35 \$
201901679 (I)	NICOLE JOLICOEUR	292,98 \$
201901680 (I)	NATURE CANTONS-DE-L'EST	10 000,00 \$
201901681 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	2 001,38 \$
201901682 (I)	KALITEK SIGNALISATION	13 671,68 \$
201901683 (I)	ARCHITECH DESIGH	19 890,68 \$
201901684 (I)	GRONDIN GUILBEAULT FONTAINE	175,00 \$
201901685 (I)	STEVEN MARQUIS	250,00 \$
201901686 (I)	OPÉRATION NEZ ROUGE DU HSF	150,00 \$
201901687 (I)	ALAIN CARRIER	290,35 \$
201901688 (I)	LES ENT. DAVID PETTIGREW	1 445,82 \$
201901689 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	11 315,94 \$
201901690 (I)	PATRICK BRETON	222,81 \$
201901691 (I)	PATRICK BRETON	488,35 \$
201901693 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 753,43 \$
201901694 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	35 321,75 \$
201901695 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	59,63 \$
201901696 (I)	LÉODORE TURCOTTE	86,23 \$
201901697 (I)	CATHY TURCOTTE	34,13 \$

Total : 267 372,04 \$

Grand total : 399 540,30 \$

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia.

- 1) La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ), assurance – Jardin communautaire de Sawyerville.

Résolution 2019-12-7184

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de demander à La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) d'ajouter à la couverture d'assurance de la municipalité l'organisme Jardin Communautaire de Sawyerville (JCS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Comité Tourisme Haut-Saint-François, aide financière 2020.

Résolution 2019-12-7185

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'accorder une aide financière d'un montant de 500,00 \$ au Comité Tourisme Haut-Saint-François pour leurs activités en 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) Monsieur Gilles Guimond demande si le bac brun sera obligatoire pour tous. Le conseil répond affirmativement car il s'agit d'un service collectif. Il demande que le camion de collecte soit avisé de ne pas se déplacer à sa résidence puisqu'il effectue son propre compostage. L'information sera transmise au responsable de la collecte.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

Résolution 2019-12-7186

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance soit levée à 19h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier